

DE LA MENDICITÉ, par M. L. BONNARDET, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (1).

« Le sentiment de la bienfaisance est vif et profond en France; ce qui lui manque, c'est une habile et haute direction. La bienfaisance est une source abondante et qui coule à pleins bords, mais elle attend une main qui la conduise vers les sillons qui ont soif, vers les plantes qui meurent, dans les veines desséchées du corps social.

Ces paroles empruntées au livre de M. Bonnardet expliquent l'idée tout entière de son travail. Frappé des vices que la mendicité traîne à sa suite, des dangers signalés par l'histoire, de l'oubli ou de l'inefficacité des mesures apportées par les gouvernements, il a interrogé les systèmes des publicistes, leur a demandé compte de leurs croyances, a discuté leurs opinions, et a présenté le résultat de ses travaux personnels et de ses études. Cette manière de procéder est la plus sage et la plus sincère. Faire l'histoire d'une question, c'est rendre à chacun ce qui lui appartient; c'est prouver sa loyauté et sa connaissance des précédents, c'est exposer les pièces mêmes d'un procès avant de prononcer le jugement. Aussi invoquant tour à tour l'autorité de MM. Duchâtel, Naville, de Gérando, M. Bonnardet a fait le précis de toutes les solutions indiquées pour ce grand problème historique avant d'exposer celle qu'il propose. Le bannissement et la déportation des mendiants, les colonies agricoles, les dépôts de mendicité attirent tour à tour son attention. D'après les calculs de M. Villeneuve Bargemont 200,000 mendiants en France perçoivent journallement une somme moyenne de deux francs, ce qui élève cette contribution à 400,000 francs par jour et par année à cent quarante-six millions. Certes un impôt pareil, ruineux surtout pour la campagne, créant le vice par la paresse et par la débauche, organisant et encourageant le vagabondage, détruisant la famille, préparant des

(1) Imprimerie de L. Boitel, quai Saint-Antoine, 36, 1841.